

INTÉRÊT, n.m.

I. Jean a touché les *intérêts* de ses obligations.

L'*intérêt* de l'argent.

1) Max, le **PRÊTEUR**, a **PRÊTÉ** X, de l'argent, un CAPITAL, à Luc, l'**EMPRUNTEUR** qui lui a **EMPRUNTÉ** cet argent. - Luc a fait un **EMPRUNT** auprès de Max et Max lui a consenti un **PRÊT**. Luc a contracté une dette envers Max : il doit rendre au prêteur son capital dans un certain délai, grossi d'un pourcentage convenu qui est l'**INTÉRÊT** (sing. obligatoire) de ce capital.

— Les verbes *prêter* et *emprunter* s'appliquent aussi à des transactions amicales, sans *intérêt* financier. « *Prête-moi ta plume, pour écrire un mot* » (chanson populaire).

Attention ! Il y a *emprunt* et *empréint* ! Ils se prononcent de la même façon, mais ...

— *emprunt* a une histoire mouvementée. C'est un descendant de l'adjectif latin *mutuus*, « qui se fait par voie d'échange » (> fr. *mutuel*), dont le neutre *mutuum* signifiait « argent emprunté à rendre sans intérêt », et le dérivé *promutuus*, « payé d'avance ». Le bas latin *promutuari*, « emprunter » se changea en **prumutare* qui aboutit par composition au latin vulgaire **imprumutare*, ancêtre direct du verbe *emprunter*.

— *empréint* est plus simplement le participe passé masculin du verbe *empréindre* (voir l'article PRESSER).

2) Lorsque « Luc » est une société, elle fournit un reçu appelé OBLIGATION. Quand Max *prête* de l'argent à cette société, ou à l'État, on dit qu'il *achète des obligations*. L'*intérêt* de mes obligations est de 10 % sur 12 ans.

— En *prêtant* le capital X à cette société, Max l'a PLACÉ, il a fait un PLACEMENT *d'argent* dans le but d'en tirer un profit financier : ce sont les *intérêts* (pl. obligatoire) de son *prêt* : l'argent réellement perçu par Max. Un *bon placement* est un placement **INTÉRESSANT** parce qu'il est avantageux. Des *intérêts* perçus régulièrement à date fixe, constituent une RENTE.

3) Luc **INTÉRESSE** Max à une affaire financière : il en fait son ASSOCIÉ ou son ACTIONNAIRE ; il lui attribue une part des bénéfices. *Marc, patron de son entreprise, intéresse Jean à son affaire.*

4) Si Max, dans toutes ses actions, est préoccupé avant tout par l'argent, on dira qu'il est **INTÉRESSÉ** ; c'est un trait de son caractère. Si au contraire il fait ce qui lui semble bon, sans songer à l'argent, on dira qu'il est **DÉSINTÉRESSÉ**.

5) Les *intérêts* (pl.) de Max, c'est, d'une façon générale, la bonne gestion de l'ensemble des affaires financières engageant son avenir. *Jean a le souci de ses intérêts*. Si Max est orphelin et mineur, un tuteur est désigné pour veiller sur *ses intérêts*.

— Dans un cas particulier, c'est l'*intérêt* (sing.) de Max de conclure telle affaire ; il y a *intérêt* : ce sera un enrichissement pour lui.

— Fig. Pour atteindre un certain but, bien organiser sa vie, plusieurs solutions sont parfois possibles, mais l'une est meilleure que les autres. C'est celle-là que Max a (tout) *intérêt* à adopter. *Noé a intérêt à partir tôt pour arriver à l'heure ; il a tout intérêt à faire des mathématiques s'il veut devenir ingénieur. C'est son intérêt. C'est plus intéressant pour lui*, syn. PROFITABLE, AVANTAGEUX, *de faire des mathématiques que de la sociologie.*

6) Emplois fig. de *prêter*. Max *prête* X : il en fait un usage souple et temporaire. *Je prête l'oreille à un bruit lointain. - Je prête attention à ce que dit le conférencier. - Ce tissu se prête à faire de la lingerie.*

— *Luc prête à Éric de mauvaises intentions* : il les lui attribue, sans être sûr qu'il les a réellement. - **PR** *On ne prête qu'aux riches* : au sens propre, parce qu'on sait qu'ils pourront rendre. Au sens fig. : on attribue des actions supposées à ceux qui ont déjà fait réellement beaucoup d'actions du même genre.

— Emplois fig. de *emprunter*. Max (ou un véhicule en mouvement) *emprunte* une voie : il y passe.

— *Max a un air emprunté* : il n'a pas son air naturel, il est mal à l'aise. - Max est *emprunté* pour faire un certain travail : il s'y prend mal.

II. Jean s'intéresse à tout. Tout l'intéresse.

1) Max *s'intéresse* à X. - X *intéresse* Max, *a de l'intérêt* pour Max : Max éprouve un sentiment positif à l'égard de X ; il désire mieux le connaître, agir en faveur de X ; il pense que X lui sera profitable à quelque point de vue. - Luc *intéresse* Max à X. *Un professeur a su, jadis, intéresser Jean à l'astronomie.*

X peut être :

— Une affaire, financière ou autre. *Jean s'intéresse au poste de directeur devenu vacant.*

— Un objet de connaissance dont Max tire un plaisir et un enrichissement de son esprit. *Un manuel d'astronomie intéresse beaucoup Jean. - Jean s'intéresse à ce manuel. - Ce livre est très intéressant / a de l'intérêt / beaucoup d'intérêt / un grand intérêt aux yeux de Jean.*

— Une personne pour qui Max éprouve de la curiosité, de l'admiration, mais surtout une personne plus jeune, plus faible, plus pauvre que lui, qu'il ne demande qu'à aider et dont il tire une satisfaction par sympathie. *Luc intéresse Marc. Marc s'intéresse à Luc ; il éprouve de l'intérêt pour Luc, il trouve Luc intéressant. - Par contre, il n'a que du mépris pour Éric qu'il trouve peu intéressant.*

2) X *intéresse* Max, syn. CONCERNE, REGARDE Max : X a un rapport avec Max et une certaine importance pour lui. En langage administratif : *Les nouvelles réglementations fiscales intéressent les commerçants. - L'intéressé, le principal intéressé*, dans une affaire, est la personne qui y a le plus d'*intérêt*, pour laquelle X a le plus d'importance.